



Perralière
Grandclément

Compte rendu
Assemblée plénière du conseil de quartier
Perralière/Grandclément PLU-H
19 mars 2013

Élus présents :

Madame la Présidente du Conseil de quartier
L'adjoint à l'urbanisme

Techniciens présents :

Hervé Desbenoit, Evelyne Amoros direction générale du développement urbain
Matthieu Pillard, démocratie locale et maisons des services publics

Madame la Présidente du Conseil de quartier introduit la soirée en précisant qu'il s'agit de lancer une nouvelle démarche d'échange avec le conseil de quartier, cet échange se poursuivra autour de la commission urbanisme animée par Jonathan Follet et Alain Davico, des réunions vont être programmées.

L'adjoint à l'urbanisme propose de mettre en place un travail participatif avec les conseils de quartier.

Le PLU est un document de planification urbaine qui est en cours de révision et devient le PLU-H en intégrant pleinement la question de l'habitat.

Le PLU-H est un document qui définit le droit des sols, c'est-à-dire les droits à construire pour 10 à 15 ans pour l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

Le PLU-H de l'agglomération se donne 4 objectifs généraux :

1. une agglomération plus attractive et rayonnante
2. une agglomération plus active et créatrice d'emplois
3. une agglomération plus accueillante et solidaire
4. une agglomération plus durable

Le PLU en vigueur aujourd'hui, a été élaboré en 2005. Il doit être révisé pour prendre en compte de nouveaux enjeux importants d'évolution de l'agglomération. Il doit notamment intégrer le schéma de cohérence territoriale (SCOT) approuvé en 2010 et définissant les grandes orientations du développement à échéance 2030, sur 72 communes dont les 58 du Grand Lyon. Il doit aussi s'inscrire dans la prise en compte de la loi Grenelle 2 « portant engagement national pour l'environnement », en intégrant le PLH (plan local de l'habitat).

La révision du PLU est une procédure longue qui comporte de multiples étapes : celle qui nous intéresse en ce moment, est celle de la concertation. Elle a été ouverte dans sa dimension réglementaire par délibération du Grand Lyon en avril 2012 (mise à disposition d'un cahier de concertation en mairie). Le document PLU-H révisé sera approuvé fin 2016.

En complément de la concertation réglementaire, la ville propose une série de rencontres avec les Conseils de quartier. Ce sera l'occasion de balayer ce qui nous plait ou déplaît en termes d'organisation de la ville ou encore de prendre en compte, dans la mesure du possible, les souhaits de la population.

Une partie des changements peut être élaborée avec les habitants, mais pas tout. Il est important de rappeler aujourd'hui que toutes les demandes des habitants ne peuvent pas être prises en compte et que tout n'est pas réalisé avec eux. D'autres groupes de travail se mettent en place avec des experts (sociologue, politologue, par exemple sur des thèmes comme l'art contemporain, ou la place des jeunes) ou des entreprises Villeurbannaises, et enfin un groupe d'élus.

Cette soirée a pour objectif d'inviter les Conseils de quartier, celui de Perralière/Grandclément plus précisément aujourd'hui, à participer activement à cette révision. Il est proposé que chaque conseil de quartier puisse élaborer une sorte de « cahier de propositions » qui s'organiserait de la façon suivante : exposer les souhaits/les projets des habitants en matière de développement urbain tout en indiquant le ou les moyens d'y parvenir. Vous avez des idées, comment pouvons-nous les mettre en œuvre ? **Les contributions des Conseils de quartier sont attendues pour le 15 juin.**

Bien évidemment, ce sont des propositions qui seront étudiées, leur faisabilité sera analysée. Certaines seront prises en compte, mais pas toutes.

Hervé DESBENOIT poursuit sur le PLU (projection jointe) :

Le PLU est connu le plus souvent par son plan de zonage ; c'est un document complexe, qui concerne l'ensemble du territoire de l'agglomération (il est donc révisé aujourd'hui sur toute l'agglomération lyonnaise) ; il est composé d'un document stratégique qui traduit les projets en matière d'aménagement ainsi que d'un document réglementaire qui définit les droits des sols, donc les règles qui s'appliquent aux nouvelles constructions uniquement. Il définit des fonctions résidentielles, commerciales, d'activités, des formes urbaines (des volumes, des hauteurs...), la définition des différents espaces publics et leurs vocations...

1. Présentation des projets et enjeux à l'échelle de la ville

Présentation des différents projets urbains et aménagements de voirie de Villeurbanne :

- Les projets urbains sont des projets de longue haleine, qui de la réflexion à la réalisation, s'étendent sur de nombreuses années.
 - la ZAC (zone d'aménagement concerté) des Maisons-Neuves, 3 ha (création de 400 logements) avec un équipement petite enfance et un espace vert central
 - le terrain des sœurs (Buers) – 350 à 400 logements, 3 ha, avec un équipement petite enfance et un espace vert central et une vocation de lien entre les différents secteurs des Buers.
 - la ZAC Gratte-ciel Centre Ville– 7 ha. Projection à 2022/2025, 800 à 900 logements, renforcements des équipements publics et des commerces.
 - Projet Carré de Soie au nord des Brosses ; en premier, c'est le pôle de commerces et de loisirs qui a vu le jour ; puis, dans un second temps, lancement du secteur Yoplait ou Villeurbanne-La Soie, 21 ha. La première ZAC de 11 ha se met en place prochainement, avec la création de logements, services publics et de l'activité notamment tertiaire.

- Les aménagements de voiries significatifs concernent des projets structurants, dont certains sont en phase d'achèvement, d'autres en cours ou tout juste lancés.
 - Avenue Roger Salengro requalifiée
 - Axe sud/nord : Maisons Neuves/Mistral/Sangnier/Totem/République/Colin.
 - Requalification du cours E. Zola.

Présentation des enjeux à venir :

- renforcement du centre-ville, (des équipements (TNP), piétonisation Barbusse, Zola) qui est un peu juste aujourd'hui. + ligne de transport A7.
- ouverture du campus (25 000 étudiants, 10 000 salariés) sur la ville et vice versa : secteur Nord Salengro/Doua/terrain des sœurs/Buers.
- développement des secteurs Est et autour de T3 : St-Jean, Carré de Soie et Grandclément pour les 30 à 40 années à venir.

2. présentation des projets à l'échelle du quartier

Le plan de zonage :

Repérage des zonages :

Zone UC (orange) correspondant à une vocation « centre de quartier »

2 autres secteurs à vocation urbaine (rose), avec une typologie différente, soit en UBa constructions en bord de rue et végétalisation en cœur d'îlot, soit en UR constructions discontinus en retrait de voirie, donc en cœur d'îlot.

Des zones Ui, zone d'activité monofonctionnelle (bleu)

Des zones Usp, services publics

Des emplacements réservés de voirie (rouge), ils annoncent un projet de créer, élargir, allonger une voie. La collectivité est donc prioritaire pour acquérir, c'est un élément annoncé, un levier pour avancer sur des projets publics.

Des secteurs d'habitat pavillonnaire (UPa en jaune)

Des bâtiments remarquables

Identification des projets significatifs réalisés, en cours et à venir sur le quartier

Trois grandes typologies de projets sont identifiées sur le secteur :

1. Les projets urbains et les équipements portés par le public

- Le site de Grandclément compris entre le secteur Gare/Genas/Blum/Decorps est au cœur d'une réflexion urbaine portée par la Ville et le Grand Lyon dans la perspective de mettre en place un plan de référence et des outils de cadrage urbains pour accompagner le renouvellement de ce secteur dans un équilibre habitat - activités et qualité environnementale
- A noter par ailleurs le projet engagé d'extension du groupe scolaire Berthelot intégrant un restaurant scolaire pour mieux répondre aux demandes des habitants.

2. Les projets de requalification d'espace public

- Des enjeux importants portant sur la création d'une ligne forte A7 de transport en commun reliant la Doua, le centre Ville, le secteur Grandclément, le site hospitalier et plus au sud Gerland.
- Également une réflexion engagée sur le réaménagement de la ligne C3 traversant Villeurbanne par le cours Tolstoï, avec en perspective l'amélioration des circulations tous modes et la requalification des abords en termes d'espaces publics.
- En cours, la réalisation de la promenade de la gare au Sud de T3 qui sera doublée, entre la Gare et Pixel, pour constituer à terme un poumon vert dans un secteur appelé à évoluer.

Les opérations privées :

- Depuis 2008, ce secteur a fait preuve d'un grand dynamisme lié à la promotion privée qui a permis de requalifier le parc immobilier avec environ 700 logements livrés ou en

chantier entre 2008 et aujourd'hui. Ces opérations se sont surtout concentrées autour de Léon Blum et aux abords de T3. Compte tenu de l'attractivité de ce secteur, une attention particulière est portée à l'aménagement des espaces extérieurs dans le souci de préserver un cadre de vie de qualité.

Échanges avec les habitants

La question des déplacements (Tolstoï, Blum, Leclerc, Genas...), tous modes mais notamment voitures est au cœur des préoccupations du quartier, comment les faciliter ou comment les limiter pour permettre la place au mode doux et aux transports en commun notamment avec les grandes échelles de transports présentes (T3, C3, A7, C26...) ?

L'usage de la place Grandclément est évoqué en plusieurs interventions, en lien avec les déplacements, comment trouver une compatibilité avec un espace public de qualité, agréable à vivre, à traverser avec ses commerces, son marché, ses services publics ? Comment raisonner en complémentarité avec le centre Ville, lui-même devant se développer son attrait par rapport à la Part Dieu, Carré de Soie ou la cité Internationale ?

Les traces du passé, l'identité de la ville sont à maintenir, notamment sur les secteurs à fort développement, des particularités architecturales (Sheds...), des villas, sont dignes d'intérêt. Comment en conserver la trace, le volume, le geste architectural, tout en ouvrant ces secteurs à de larges circulations piétonnes cyclables et à des espaces publics ?

Le stationnement doit faire l'objet de propositions, des secteurs s'enclavent selon certaines interventions du fait de la saturation de la circulation. Quelles prises en compte de la voiture aujourd'hui, comment permettre le stationnement résident, l'accueil des salariés à la journée, l'accès aux services notamment autour de la santé. ?

Des éléments sont évoqués autour de la mutualisation (place pour l'emploi en journée, l'habitat en soirée), des parkings pourraient se développer à l'entrée des villes pour utiliser les transports en commun, des silos à voitures pourraient compléter une offre multimodale.

Enfin, tous les éléments remarquables, qu'ils soient bâtis ou végétaux (arbres, espèces à mettre en valeur) sont à signaler dans le cadre des réunions du conseil, ils viendront alimenter les études menées par la ville ou le Grand Lyon

Fin des échanges avec la salle.

Richard Lung rappelle son attente vis-à-vis des habitants, travailler sur les grands axes du projet de Villeurbanne défini à l'automne avec les grands débats :

- Une ville qui respire, une ville climatisée
- Une ville plus belle à vivre : l'architecture, entre identité et innovation
- Une ville mixte, où l'on vit, où l'on travaille

Avec les trois principes suivants :

1. Éviter de vouloir trop connaître la boîte à outils, ce sera le rôle des techniciens de traduire cela
2. Réfléchir d'aujourd'hui, vers demain, vers l'avenir
3. Imaginer depuis le quartier, en direction du Grand Lyon, en passant bien sûr par Villeurbanne

La Présidente habitante clos la séance et invite à rejoindre les trois dates proposées par la commission urbanisme, le 26 avril, le 16 avril et le 21 mai.